



Réunions du conseil exécutif, octobre 2022

Les 2 et 3 octobre 2022, Calgary (Alb.) et les 21 et 22 octobre 2022, Ottawa (Ont.)

Présents :	Nick von Schoenberg	Président
	Scott Loder	Vice-président exécutif
	Andrew Worthington	Vice-président régional, Pacifique
	Jerry Brodt	Vice-président régional, Prairies
	Benoit Vachon	Vice-président régional, St-Laurent
	Chris Kenny	Vice-président régional, Centrale
	Ian Thomson	Vice-président régional, Atlantique

Le 2 octobre 2022, Calgary

Ouverture de la réunion : 12 h 35 HAR

Nick ouvre la séance en soulignant la nécessité pour le conseil exécutif de rationaliser les communications afin d'assurer une meilleure réussite à court et à long terme, maintenant que nous revenons à un mode de fonctionnement plus normal après la pandémie. Dans le cadre de ce processus, le conseil doit décider s'il faut ajouter des ressources à notre équipe, de préférence en faisant appel à des personnes qui ont de l'expérience avec l'ACCTA.

Levée de la réunion : 13 h 45 HAR

Les 2 et 3 octobre 2022

Le reste des journées des 2 et 3 octobre 2022 a été consacré à l'examen de plus de 330 propositions de négociation, afin de les trier, de les regrouper et de préparer un dossier complet pour les réunions de l'équipe de négociation prévues du 4 au 6 octobre 2022 à Calgary.

Le 21 octobre 2022, de 9 h à 16 h 30, Ottawa

Ouverture de la réunion : 9 h 4 HAE

Formation des CSD – Demande de prolongation de l'échéancier présentée par NAV Canada

NAV Canada a demandé à l'ACCTA de faire passer de 8 mois à 12 ou 16 mois l'échéancier prévu pour la modification des horaires de formation des coordonnateurs des systèmes de données (CSD), conformément au paragraphe 4 de l'article 16.03 (e), afin d'assurer une meilleure prévisibilité de l'horaire des cours. Le conseil exécutif (CE) décide que la Société doit s'en tenir à la formulation de la convention collective pour le moment, étant donné que nous entamons des négociations et que la question pourrait être abordée dans ce contexte. La question sera réexaminée si rien ne change au cours des négociations.

Modification à l'espace aérien YYZ/YUL

Fin septembre, Chris Kenny, vice-président régional, Centrale, a avisé le conseil de l'intention de NAV Canada de placer une partie de l'espace aérien de l'ACC YYZ (Timmins) dans l'espace aérien de l'ACC YUL (Est). Cette initiative aurait pour but de régler la pénurie de personnel prévue pour l'été 2023 dans la sous-unité de North Bay. Il manque d'autres détails pour l'instant, mais le conseil est d'accord pour dire que de tels changements doivent faire l'objet d'une discussion avec le Syndicat au cours des phases de planification, étant donné les conséquences sur nos membres. Il faut discuter avec la Société de l'accord du Syndicat à propos des changements de NAV Canada, et nous chercherons à obtenir une politique écrite au sujet de ce genre de changements.

Fiducie Coughlin – Nombre d'administrateurs

La fiducie Coughlin doit généralement compter trois fiduciaires mais, pour maintenir et accroître la résilience par rapport au contrôle et à la prise de décision de la fiducie, le CE choisit d'augmenter le nombre de fiduciaires à quatre. À cette fin, le vice-président régional, Prairies, Jerry Brodt, se porte candidat, sa candidature étant acceptée par le CE en tant que quatrième fiduciaire de la fiducie Coughlin.

Affiliation à l'IFATCA

Après de nouvelles discussions et une réunion à Montréal le 27 septembre 2022 avec les membres de l'exécutif de l'IFATCA, l'ACCTA a été avisée que les questions soumises à l'IFATCA pour expliquer les raisons pour lesquelles l'ACCTA n'était pas satisfaite de poursuivre son adhésion à l'IFATCA doivent être abordées par l'ensemble de l'assemblée par le biais de documents de travail. À cette fin, la résolution suivante est adoptée par le CE :

Attendu que l'ACCTA a encore des inquiétudes au sujet de l'administration, du calcul du nombre de membres et de la surveillance des rapports d'adhésion dans le calcul des cotisations des membres;

Attendu que ces questions ne peuvent être réglées que par la présentation d'un document de travail qui sera examiné par l'assemblée de l'IFATCA;

Il est résolu que l'ACCTA élaborera les documents de travail nécessaires et assistera aux futures réunions de l'IFATCA pour discussion et action par l'assemblée de l'IFATCA; et

Il est en outre résolu que les décisions découlant de l'action entreprise lors du congrès de l'IFATCA dicteront la participation future de l'ACCTA en tant qu'association membre.

Motionnaire : Ian Thomson

Comotionnaire : Nick von Schoenberg

Adopté à l'unanimité

Mise au point sur le régime de retraite – Mike Simard

Mike Simard se joint au CE par Zoom pour faire le point sur la santé de notre régime de retraite. Dans l'ensemble, la stratégie de placement de NAV Canada est saine et est financée à environ 110 % par des lettres de crédit qui pourraient ne plus être nécessaires d'ici à 2026. Le projet de loi C-228 pourrait avoir des conséquences inattendues sur l'avenir des régimes de retraite. Le CE fera un suivi auprès d'Unifor sur les conséquences du projet de loi C-228.

Quarts de travail d'Unifor pour soutenir les vice-présidents régionaux

Dans le cadre des négociations actuelles avec Unifor concernant le vote référendaire, l'ACCTA discute de modifications à l'accord d'affiliation entre l'ACCTA et Unifor. Un point en particulier consiste à demander à Unifor d'offrir une couverture de quart de travail pour certains de nos comités ainsi qu'une couverture de temps ou de quarts précis pour l'exécutif de section afin d'offrir un meilleur soutien aux vice-présidents régionaux, en plus de temps réservé aux affaires de la section. Si cette demande est acceptée, une partie de la couverture de quart sera utilisée pendant les années de négociation collective, puisque NAV Canada n'offrira plus cette couverture.

Groupe de travail sur l'établissement des quarts

On soulève des inquiétudes quant au sérieux de NAV Canada vis-à-vis de ce groupe, étant donné qu'aucune personne du groupe de *Workforce Planning* n'est impliquée. L'ACCTA continuera à faire sa part du travail et à présenter son dossier, laissant à la Société la possibilité de prouver que son travail est erroné.

Équité salariale

Karty Singh, associé en conseil juridique et en relations de travail, fait le point au CE sur les discussions relatives à l'équité salariale tenues avec NAV Canada et les autres syndicats. La loi stipule qu'il doit y avoir un seul régime, à moins que les agents négociateurs et la Société ne conviennent d'en établir plusieurs. La discussion porte avant tout sur les avantages et les inconvénients des deux scénarios et sur les conséquences éventuelles sur les membres de l'ACCTA. Il s'agit d'une situation très complexe qui nécessite de nouvelles discussions en profondeur. Le processus n'en est qu'à ses débuts, et l'employeur a encore beaucoup de travail à faire

Visite d'Andrew LeBovidge, vice-président exécutif de la NATCA

L'ACCTA est heureuse d'avoir pu inviter Andrew LeBovidge, vice-président exécutif de la NATCA, à venir rencontrer notre groupe et à participer à des discussions sur la structure organisationnelle de la NATCA, ainsi qu'à des discussions sur les aspects similaires des problèmes auxquels nos deux associations sont confrontées.

Levée de la réunion : 16 h 45 HAE

Le 22 octobre 2022

Ouverture de la réunion : 9 h 5 HAE

Classification

Les discussions sur la classification de certaines unités avec NAV Canada se poursuivent. L'ACCTA a été informée que le NTMU demeurera ATC-6 pour l'instant. Les critères associés au document de 2009 ont été utilisés, et tout indique que le NTMU devrait être ATC-7. Il existe un processus à suivre pour faire appel de la décision, que le CE poursuivra parallèlement à d'autres discussions avec NAV Canada afin de rectifier la décision. Un plan a été élaboré et enregistré pour obtenir le résultat souhaité.

Modalités de travail flexibles/à distance

Il existe actuellement de nombreux problèmes dans le cadre des accords de travail flexible/à distance en raison du manque de clarté des accords conclus avec les membres. Les membres ont été informés qu'ils pouvaient travailler à distance et qu'ils n'avaient pas à déménager en raison de la pandémie qui sévissait à l'époque. Il reste à savoir ce qui se passera si la Société décide qu'une personne à qui l'on a dit qu'elle n'avait pas à déménager, et que c'était justement la raison pour laquelle elle a accepté le poste, apprend maintenant que son poste est désormais situé à Ottawa et qu'elle doit déménager. En outre, il existe une inégalité en ce qui a trait aux primes ATC payées aux membres, et c'est une question qui doit être réglée. Une autre préoccupation du CE consiste à déterminer quels vice-présidents régionaux sont responsables des travailleurs flexibles/à distance, puisque ces employés, dispersés partout au pays, occupent des postes qui étaient auparavant rattachés à des emplacements fixes. Le conseil a déterminé que, compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, l'approche de l'ACCTA serait que la prime ATC que reçoit le membre travaillant un horaire flexible ou à distance serait utilisée pour déterminer le vice-président régional qui en est responsable.

GASF

La fatigue a été cernée comme un risque majeur pour la sécurité de la Société. On a demandé à l'ACCTA d'inciter les gens à participer au processus et à fournir des commentaires constructifs, ainsi qu'à regarder les vidéos de formation. Anthony MacKay se joindra au CE dans le courant de la journée pour faire une mise au point sur la sécurité entourant le rôle de l'ACCTA, sur les rapports et sur les dix grandes opinions et préoccupations de l'ACCTA.

Offres provisoires de postulation sans restriction (trois échecs – changement au *Guide de politiques?*)

Après une brève discussion sur le sujet, il est décidé qu'il serait plus pertinent d'en discuter avec le Comité de négociation dans le cadre de la discussion sur la postulation par ancienneté.

Secrétaire-trésorier national – aucun droit de vote

On demande à savoir si la nature de la structure de l'exécutif national a changé au fil des ans. Le rôle du vice-président exécutif s'est transformé en un poste de pseudo-président en raison du volume de travail requis à cet échelon pour garantir que l'ACCTA est bien positionnée pour répondre à toutes les préoccupations à l'échelle nationale. On avance l'idée que les membres de l'ACCTA ne paieraient pas pour ce poste, et qu'il faudrait demander à Unifor de le faire. Il est décidé qu'il s'agirait d'une question pour le congrès, mais qu'il devrait aussi y avoir un moyen moins coûteux de le faire. Plusieurs idées sont présentées, telles que l'embauche d'une assistante exécutive additionnelle ou d'un autre vice-président régional qui serait rémunéré par l'intermédiaire des quarts de travail d'Unifor.

Visite d'Anthony MacKay – Mise au point sur la sécurité

Le CE tient des discussions ouvertes et franches avec Anthony sur la vision de la Société en matière de sécurité. S'il est vrai que les approches et les points de vue peuvent être différents quant à la manière d'aborder les problèmes de sécurité, il reste que toutes les parties peuvent s'entendre sur un fait commun qui se veut le facteur fondamental qui influe sur la sécurité, à savoir les effectifs. La Société est consciente de l'effet de la dotation en personnel et s'efforce d'y remédier, mais cela ne se fera certainement pas assez rapidement pour régler les problèmes immédiats que doivent affronter l'ACCTA et NAV Canada cet été et éventuellement l'été prochain.

Destinations des vols de familiarisation

Le CE discute d'une liste de congrès, conférences et rencontres internationales auxquelles les membres devraient pouvoir assister car elles portent sur les activités actuelles et les progrès technologiques à venir. Le CE collaborera avec NAV Canada 90 jours avant la prochaine période de vol de familiarisation afin de convenir d'emplacements appropriés. Outre les lieux approuvés, les membres peuvent également demander à assister à des activités précises qui peuvent être approuvées sur la base d'une analyse de rentabilisation pertinente expliquant en quoi la conférence ou la rencontre est pertinente.

Logo du Comité des femmes

On présente au CE une option de logo pour le Comité des femmes. Tous les membres du CE approuvent le logo proposé.

Communications nationales

Le conseil discute d'idées sur la manière de mieux mobiliser les membres au moyen des communications nationales et se demande s'il existe des méthodes plus simples pour transmettre ces renseignements. (Le bureau national devrait-il envoyer des renseignements

directement aux membres?) Le responsable des communications de l'ACCTA s'active à élaborer une stratégie de communication et de médias sociaux, et toutes les idées seront examinées dans leur ensemble lorsque nous évaluerons notre site Web, la distribution des courriels et éventuellement une application électronique.

Séminaires sur la planification de la retraite

Pour l'instant, aucun séminaire sur la planification de la retraite n'est prévu par NAV Canada. L'ACCTA a été informée que des discussions auront lieu au cours des deux prochaines semaines et que de plus amples renseignements seront transmis au CE.

Levée de la réunion : 14 h 55 HAE